

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 9 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois le neuf juin à dix neuf heures et trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de Beauchamp étant assemblé en session ordinaire, à Hôtel de Ville à Beauchamp, après convocation légale, sous la présidence de Madame Françoise NORDMANN, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mme NORDMANN, M. PLANCHE, M. MANAC'H, Mme PIRES, M. BRASSEUR, M. REMOND, Mme MAILLARD, M. AFONSO, M DUHEM, M. PERRIN, Mme LE BRAS, Mme DIAS, Mme GUZIK, Mme DUMITRU, Mme KEPEKLIAN, M. CARREL, M. BEDON, Mme OKPANKU

Étaient excusés les conseillers municipaux suivants :

Mme KERGUIDUFF donne pouvoir à Mme DUMITRU, M. SEIGNÉ donne pouvoir à M. BRASSEUR, Mme CERIANI donne pouvoir à M. PLANCHE, M. HUMBERT donne pouvoir à M. MANAC'H, M. WALTER donne pouvoir à Mme LE BRAS, Mme SERVAIS donne pouvoir à M. REMOND, M. JENNY donne pouvoir à Mme NORDMANN, Mme LOISEAU donne pouvoir à Mme MAILLARD, Mme BARROCA donne pouvoir à Mme PIRES, M. BACARI donne pouvoir à M. DUHEL, M. CHANDELIER donne pouvoir à M. PERRIN

La séance est ouverte le quorum étant atteint. Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. Il est proposé de désigner Monsieur Manuel AFONSO pour assurer ces fonctions. Sans observations, Monsieur Manuel AFONSO est désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

1 – Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 9 juin 2023

Pour la désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs, le conseil municipal s'est réuni. Le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Messieurs REMOND Marc, BRASSEUR Régis et Mesdames OKPANKU Lepton, DUMITRU Alexandra. La présidence du bureau est assurée par Madame le Maire.

En application des articles L. 289 et R. 133 du code électoral, les délégués (ou délégués supplémentaires) et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. Les membres du conseil municipal qui n'ont pas la nationalité française ne peuvent ni être élus membres du collège électoral sénatorial, ni participer à l'élection des délégués et des suppléants (art. L.O. 286-1 du code électoral)

Dans les communes de 1 000 à 8 999 habitants, les délégués sont élus parmi les membres du conseil municipal, et les suppléants sont élus soit parmi les membres du conseil municipal, soit parmi les électeurs de la commune. Conformément aux articles L. 284 à L. 286 du code électoral, le cas échéant l'article L. 290-1 ou L. 290-2, le conseil municipal doit élire 15 délégués et 5 suppléants.

Les candidats peuvent se présenter soit sur une liste comportant autant de noms qu'il y a de délégués et de suppléants à élire, soit sur une liste incomplète (art. L. 289 du code électoral). Chaque liste de candidats aux fonctions de délégués et de suppléants est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Sur la commune, 2 listes de candidats ont été déposées :

Du 9 juin 2023

- La liste Beauchamp A Votre Image
- La liste Agir Ensemble Pour Beauchamp

Election des délégués titulaires

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de conseillers présents et représentés : 29
- nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) : 29
- nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 0
- nombre de suffrages exprimés : 29

Ont obtenu

- La liste Beauchamp A Votre Image 4 voix
- La liste Agir Ensemble Pour Beauchamp 25 voix

Les mandats sont répartis entre les listes à la représentation proportionnelle. Le bureau détermine le quotient électoral en divisant le nombre de suffrages exprimés

- La liste Beauchamp A Votre Image sera représentée par 2 délégués
- La liste Agir Ensemble Pour Beauchamp sera représentée par 13 délégués

Sont proclamés élu en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales

Françoise NORMANN	Liste Agir Ensemble Pour Beauchamp
Patrick PLANCHE	Liste Agir Ensemble Pour Beauchamp
Véronique KERGUIDUFF	Liste Agir Ensemble Pour Beauchamp
Pascal SEIGNÉ	Liste Agir Ensemble Pour Beauchamp
Sylvia CERIANI	Liste Agir Ensemble Pour Beauchamp
Nicolas MANAC'H	Liste Agir Ensemble Pour Beauchamp
Carla PIRES	Liste Agir Ensemble Pour Beauchamp
David HUMBERT	Liste Agir Ensemble Pour Beauchamp
Sylvie DIAS	Liste Agir Ensemble Pour Beauchamp
Régis BRASSEUR	Liste Agir Ensemble Pour Beauchamp
Marie-Madeleine MAILLARD	Liste Agir Ensemble Pour Beauchamp
Antoine WALTER	Liste Agir Ensemble Pour Beauchamp
Marie SERVAIS	Liste Agir Ensemble Pour Beauchamp
Alain CARREL	Liste Beauchamp A Votre Image
Marie-Laure KEPEKLIAN	Liste Beauchamp A Votre Image

Election des délégués suppléants

- La liste Beauchamp A Votre Image sera représentée par 0 suppléant
- La liste Agir Ensemble Pour Beauchamp sera représentée par 5 suppléants

Sont proclamés élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales

Alain PERRIN	Liste Agir Ensemble Pour Beauchamp
Solange BARROCA	Liste Agir Ensemble Pour Beauchamp
Marc REMOND	Liste Agir Ensemble Pour Beauchamp
Alexandra DUMITRU	Liste Agir Ensemble Pour Beauchamp

Du 9 juin 2023

Loïc DUHEM	Liste Agir Ensemble Pour Beauchamp
------------	------------------------------------

Le Conseil municipal, a proclamé élu en qualité de délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales, les élus suivants :

Françoise NORMANN	Liste Agir Ensemble Pour Beauchamp	Déléguée
Patrick PLANCHE	Liste Agir Ensemble Pour Beauchamp	Délégué
Véronique KERGUIDUFF	Liste Agir Ensemble Pour Beauchamp	Déléguée
Pascal SEIGNÉ	Liste Agir Ensemble Pour Beauchamp	Délégué
Sylvia CERIANI	Liste Agir Ensemble Pour Beauchamp	Déléguée
Nicolas MANAC'H	Liste Agir Ensemble Pour Beauchamp	Délégué
Carla PIRES	Liste Agir Ensemble Pour Beauchamp	Déléguée
David HUMBERT	Liste Agir Ensemble Pour Beauchamp	Délégué
Sylvie DIAS	Liste Agir Ensemble Pour Beauchamp	Déléguée
Régis BRASSEUR	Liste Agir Ensemble Pour Beauchamp	Délégué
Marie-Madeleine MAILLARD	Liste Agir Ensemble Pour Beauchamp	Déléguée
Antoine WALTER	Liste Agir Ensemble Pour Beauchamp	Délégué
Marie SERVAIS	Liste Agir Ensemble Pour Beauchamp	Déléguée
Alain CARREL	Liste Beauchamp A Votre Image	Délégué
Marie-Laure KEPEKLIAN	Liste Beauchamp A Votre Image	Déléguée
Alain PERRIN	Liste Agir Ensemble Pour Beauchamp	Délégué suppléant
Solange BARROCA	Liste Agir Ensemble Pour Beauchamp	Déléguée suppléante
Marc REMOND	Liste Agir Ensemble Pour Beauchamp	Délégué suppléant
Alexandra DUMITRU	Liste Agir Ensemble Pour Beauchamp	Déléguée suppléante
Loïc DUHEM	Liste Agir Ensemble Pour Beauchamp	Délégué suppléant

Le Conseil municipal, approuve à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 9 juin 2023.

2 – Informations diverses

Prochain conseil municipal du 29 juin 2023.

3 – Application de l'article 5 du règlement intérieur

Néant

La séance est levée à 20h18.

Le secrétaire de séance,



Manuel AFONSO

Beauchamp, le 15 juin 2023

Le Maire



Françoise NORMANN

